

# Le non-coté français veut accélérer en matière de RSE



Les aspects RSE sont encore trop peu pris en compte en matière de valorisation ; des méthodes propres au non-coté doivent émerger ©Crédit Fotolia.

**E**xclusif - La profession publie un livre blanc qui vise à inciter les acteurs du private equity à pleinement intégrer ces enjeux au sein de leur modèle actuel.

France Invest, l'association professionnelle du capital-investissement en France, présente à ses membres, ce jeudi 19 septembre, un livre blanc mettant en lien RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et création de valeur. «*Si un important travail reste à accomplir, on observe une mobilisation croissante des acteurs du private equity sur les sujets de durabilité. Au-delà des raisons réglementaires, qui ont servi d'accélérateur, le secteur prend conscience des implications en matière de risques et de performances*», introduit Noëlla de Bermingham, directrice RSE chez Andera Partners. Présidente de la commission Sustainability de France Invest, elle a coordonné avec Olivier Nataf, responsable *sustainability* et impact chez Montefiore Investment, et Emilie Bobin, associée chez PwC, la rédaction du livre blanc.

Selon ce guide, qui se base sur différentes études et des interviews menées auprès de fonds et d'investisseurs, la part des gérants de private equity considérant la création de

valeur comme un des moteurs principaux de leur engagement en matière de RSE s'élève ainsi à 70%.

Parallèlement, près de la moitié des dirigeants d'entreprise français estime que leur modèle économique ne sera plus viable d'ici à dix ans si la stratégie RSE n'est pas repensée, tandis que 54% ne se disent pas prêts à affronter les impacts liés aux changements climatiques. «*Les sociétés ne pourront pas réussir seules cette transition en matière de RSE. Les fonds ont un rôle primordial à jouer pour les accompagner*», estime Emilie Bobin.

## La valorisation en question

Le livre blanc recense ainsi les bonnes pratiques. «*L'objectif est d'inciter les fonds à pleinement intégrer les enjeux RSE au sein de leur modèle actuel. En amont de l'investissement, il s'agit par exemple d'établir une liste d'exclusion de plus en plus spécifique et de se poser la question de la viabilité du modèle d'affaire face aux enjeux environnementaux et sociétaux*», explique Olivier Nataf. «*Il ne s'agit plus uniquement d'exclure des secteurs sensibles tels que l'armement, mais de recenser par exemple les problèmes de gouvernance chez des fournisseurs de la société*», illustre Emilie Bobin.

Les due diligence ESG doivent intervenir plus tôt. Alors qu'elles se déroulaient auparavant après la signature de l'opération, «*elles deviennent aujourd'hui un véritable critère d'investissement. Elles permettent la mise en place d'une feuille de route entre l'actionnaire et la société*», indique Olivier Nataf.

Les aspects RSE sont encore trop peu pris en compte en matière de valorisation, seul un tiers des fonds les intégrant dans leur analyse. «*Des méthodes, propres au non-coté, doivent émerger*», estime Emilie Bobin.

Après la publication de ce livre blanc, le groupe de travail de France Invest prévoit l'ouverture d'une deuxième phase, avec le ciblage de thématiques (climat, biodiversité...) au sein de secteurs plus particulièrement exposés.

**Virginie Deneuve**